



Déportée pour avoir fait un reportage sur le champignon "magique" au Mexique

*Droits réservés à
"London Sunday Times"
et LA PRESSE*

"Désolé" dit l'agent du gouvernement "Nous n'avons rien de personnel contre vous, nous obéissons aux ordres". Il me dit signer les six copies d'une déclaration. Puis deux agents en civil, leur pistolet dissimulé sous la veste, me conduisirent en voiture à l'avion. C'est ainsi qu'on me déportait de Mexico City il y a un mois. Pourquoi ?

Parce que huit jours plus tôt, j'avais fait un reportage photographique sur le champignon "magique" qui pousse dans la région de Huautla, un village perdu dans les montagnes de l'Etat d'Oaxaca. Ce champignon sauvage contient une substance hallucinogène appelée psilocybine. Les Indiens l'emploient depuis des siècles et éprouvent une vénération près du mysticisme pour cette plante.

Une interview ratée

On le consomme après deux jours de jeûne. L'hallu-

cinacion commence une demi-heure plus tard et les effets persistent de trois à six heures. Le champignon est connu des Occidentaux depuis des décennies et au cours des dernières années, les jeunes Mexicains et les étrangers sont allés à Huautla pour l'expérimenter. Les lois mexicaines en permettent l'usage, mais à différentes périodes des forces expéditionnaires voyageant à Huautla arrêtent tous ceux qui ont des cheveux longs ou une barbe ou encore qui ne sont pas habillés comme les indigènes.

Ayant entendu dire qu'une de ces expéditions de nettoyage s'acheminait vers le village que j'habitais, je me dis qu'il serait intéressant d'interviewer leur chef, du point de vue officiel. Je fus arrêtée avec une demi-douzaine d'étrangers. Prisonniers pendant 36 heures dans un autocar encerclé par un groupe de 40 soldats et 12 policiers, nous avions pour seul panorama, la jungle. Mais aucune

animosité de la part des soldats.

Un Montréalais interrogé

On passa même à la ronde des cigarettes de marijuana bien que cette drogue, comme le champignon, soit considérée illégale. En moins d'une semaine, on arrêta 150 personnes, y compris des Mexicains, dans un rayon de 50 milles de Huautla. Mme Margaret Russell de Londres déclara : J'étais à 40 milles de Huautla attendant l'autocar pour Mexico quand je fus arrêtée par les policiers en civil. J'ai passé deux jours dans une prison de femmes évoquant le Moyen Age. On me ramena à Mexico pour me déporter aux Bahamas sans aucune autre forme de procès. C'est en prison que j'appris l'existence des champignons.

La plupart des gens arrêtés, sauf les Mexicains furent déportés aux Etats-Unis, en Suède et au Moyen-Orient. Serge Brossard, de Montréal,

arrêté avec mon groupe, nia avoir consommé des champignons. L'entrevue avec la police se poursuivit à peu près comme ceci :

— Depuis combien de temps êtes-vous à Huautla ?

— Depuis quelques heures seulement.

Il dit qu'il fut ensuite forcé de signer une déclaration rédigée ainsi : M. Brassard n'a pas fait usage de champignons faute de temps.